

CE Cherbourg en Cotentin 2026

Règlement Intérieur

Préambule

Le texte français constitue la version officielle de ce règlement intérieur et de ses annexes.
Dans ces Règles, les termes “joueur” et “il” doivent s’entendre tant au masculin qu’au féminin.

Dans ces règles les termes :
FFE signifie Fédération Française des Echecs
FIDE signifie Fédération Internationale Des Echecs

Article 1 Organisation.....	2
Article 2 Règles.....	2
2.1 Forfait.....	2
2.2 Moyens de Communication.....	2
Article 3 Tournoi.....	2
3.1 Appariements.....	2
3.2 Cadence de jeu.....	2
3.3 Horaires.....	2
3.4 Classement et départage.....	2
Article 4 Participants.....	3
4.1. Droits d’inscriptions.....	3
4.3. Respect du règlement.....	3
Article 5 Prix.....	3
5.1. Attribution des prix.....	3
5.2. Liste des prix.....	3
Article 6 Divers.....	3
6.1 Photographies & Droit à l’image.....	3
6.2 Responsabilité.....	3

Article 1 Organisation

Le CE Cherbourg en Cotentin organise son Open International 2026 du 19 septembre au 20 septembre 2026 à Cherbourg (salle multisports Bellevue – rue des poètes – 50470 CHERBOURG-en-COTENTIN).

Le tournoi est homologué sous le numéro FFE72948.

L'arbitrage est assuré par Alain LUCAZEAU, AE1, son adjoint est Yannick SEVERE arbitre fédéral de match (AFMatch).

Article 2 Règles

Les règles du jeu sont celles définies par la FIDE, en vigueur à la date de la première ronde.

2.1 Forfait

Les joueurs absents sont déclarés forfaits 30 minutes après le début effectif des rondes.

2.2 Moyens de Communication

Les joueurs ne sont pas autorisés à utiliser un moyen de communication durant les parties. Les téléphones portables et montres connectées ne devront émettre aucun son ni lumière. L'infraction à cette règle est sanctionnée par la perte de la partie.

Article 3 Tournoi

3.1 Appariements

Le tournoi « Open » se fait au système suisse intégral en 5 rondes. Dans le cas d'une participation supérieure à 32 joueurs, les appariements se feront au système de Haley.

Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Les appariements sont effectués avec le logiciel SharlyChess dernière version disponible.

3.2 Cadence de jeu

Les parties se joueront en 1h00 avec un rajout de temps de 30 secondes par coups pour la totalité de la partie.

La notation est donc obligatoire durant toute la partie.

3.3 Horaires

Pointage.....	samedi 19 septembre 2026.....	de 9h00 à 9h45
Ronde 1.....	samedi 19 septembre 2026	à 10h00
Ronde 2.....	samedi 19 septembre 2026	à 13h30
Ronde 3.....	samedi 19 septembre 2026.....	à 17h00
Ronde 4.....	dimanche 20 septembre 2026.....	à 10h00
Ronde 5.....	dimanche 20 septembre 2026.....	à 13h30
Remise des prix.....	dimanche 20 septembre 2026.....	vers 17h00

3.4 Classement et départage

Le classement est établi au nombre de points de parties suivant le barème : gain 1 points, nulle 1/2 point, perte 0 point.

En cas d'égalité les joueurs seront départagés en appliquant successivement les systèmes suivants :

Buchholz Tronqué – Cumulatif – Confrontation directe.

Article 4 Participants

4.1. Droits d'inscriptions

Adultes :	20€ (10€ pour les joueurs du club de Cherbourg)
Jeunes (U20 et moins) :	10€ (5€ pour les joueurs du club de Cherbourg)

Gratuité

L'inscription est gratuite pour les Grands Maîtres, Maîtres Internationaux, Grands Maîtres Féminin, Maîtres Internationaux Féminins, les membres de l'Équipe de France « Élite » Jeunes, les champions et championnes de France jeunes en titre et les GMI ICCF (par correspondance) licenciés A de la FFE, sous réserve de confirmer leur inscription à l'organisateur au moins 48 heures avant le début du tournoi.

4.2. Comportement des joueurs

Les joueurs s'engagent à conserver, sur les lieux du tournoi et durant toute la période du tournoi, une tenue correcte.

Ils s'engagent à respecter l'arbitre, les organisateurs et les autres joueurs.

Il est interdit de fumer dans l'espace de jeu (salle de tournoi et salle d'analyse).

Les analyses sont interdites dans la salle du tournoi.

Les joueurs acceptent d'être pris en photo à tout moment de la partie.

La sortie de l'aire de jeu soumise à autorisation de l'arbitre.

4.3. Respect du règlement

Les joueurs s'engagent à respecter ce règlement.

Article 5 Prix

5.1. Attribution des prix

Les prix sont intégralement remis à la place. Sauf mention contraire, les prix ne sont pas cumulables. Les joueurs toucheront toujours le prix le plus intéressant.

Les prix ne seront remis qu'aux seuls joueurs présents à la cérémonie de clôture.

La remise des prix aura lieu dans la salle de jeu le dimanche 20 septembre 2026 à partir de 17h00.

5.2. Liste des prix

La liste des prix officielle sera affichée durant la ronde 3.

Article 6 Divers

6.1 Photographies & Droit à l'image

Les photographies ne sont autorisées qu'avec des appareils silencieux et sans flash lumineux.

Chaque participant est susceptible d'apparaître sur une photographie publiée dans la presse ou sur internet. En cas de refus, il vous est demandé de nous le spécifier à l'avance.

6.2 Responsabilité

L'organisateur ne pourra pas être tenu responsable à l'égard des participants, de vols ou dégradations dans la salle, à l'accueil et à ses abords immédiats dont les parkings.

Le CE Cherbourg en Cotentin ne peut en aucun cas être tenu responsable de ce qui peut arriver aux affaires et aux véhicules des joueurs dans l'enceinte et sur le parking des lieux où se tiendra le tournoi. En cas de dégradation des locaux par les joueurs, les fautifs pourront être tenus pour responsables.